Un homme ivre de 58 ans tué lors des Fêtes de Bayonne (64). L’individu interpellé, condamné 12 fois pour violences aggravées, évoque des “propos racistes” (MàJ : 19 ans de réclusion, il menace la famille au procès)

06/05/2026 à 13h05



06/05/2026

Deux coups portés au visage ont coûté la vie à Éric Courdy, 58 ans, lors des Fêtes de Bayonne. Le jeudi 11 juillet 2024, vers 21 heures, alors qu’il s’apprêtait à rentrer chez lui en bus place des Basques, cet homme en état d’ivresse a été violemment frappé par Jérôme Vérin, 42 ans, ancien boxeur guadeloupéen.

Selon les éléments du procès, l’agresseur pensait à tort qu’Éric Courdy s’en était pris au conducteur du bus. Il l’a

alors insulté avant de lui porter deux coups, une droite et une gauche, d'une extrême violence. La victime, qui avait passé la journée avec sa femme et ses enfants dans l'ambiance des fêtes, est morte après cinq jours d'agonie à l'hôpital de Bayonne.

Le texte rapporte que Jérôme Vérin a insulté la famille de la victime à l'annonce de sa condamnation, « montrant son vrai visage », après deux jours de procès devant la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques. Il a été condamné, mardi 5 mai à Pau, à dix-neuf ans de réclusion criminelle pour violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner, en récidive.

Son profil judiciaire a lourdement pesé dans le dossier : 17 condamnations, dont 12 pour violences, ainsi que 20 incidents de violences ou menaces relevés lors de ses incarcérations. Le texte précise également que ses huit dernières compagnes ont toutes été victimes de violences conjugales.

Sud Ouest

17/07/2024

« Hier soir, la victime de ces actes criminels est malheureusement décédée au Centre hospitalier de la Côte basque, où elle se trouvait prise en charge depuis son hospitalisation le 11 juillet », a indiqué le procureur de la République Jérôme Bourrier. (…)

Le Parisien

(Merci à Géraldine.)

13/07/2024

(…) Les versions sur l'origine de l'altercation entre les deux hommes diffèrent. La victime, un festayre âgé de 58 ans et en état d'ébriété (1,87 g d'alcool par litre de sang), aurait invectivé le mis en cause, **un Français guadeloupéen de 39 ans qui évoque des propos à caractère raciste, ce que la compagne de la victime conteste**, a retracé le procureur.

La pression monte malgré les tentatives d'apaisement du chauffeur et du régulateur de la société de transport. Les deux hommes se retrouvent à l'extérieur du bus et le mis en cause se précipite vers le quinquagénaire, criant "Je suis un champion de boxe", a poursuivi M. Bourrier. Après deux "violents coups au visage", la victime chute au sol. (…)

BFMTV

(…) Entendu en garde à vue, le mis en cause aurait exprimé des regrets. **Il dit avoir voulu se protéger, version que la vidéo ne semble pas confirmer**.

L'homme serait connu de la justice. Il a été **condamné à 16 reprises dont 12 pour des violences aggravées. En 2021, l'homme avait été condamné pour violences intrafamiliales**. Il était sorti de prison en avril dernier.

La municipalité avait condamné "avec force un tel drame" et s'en était remise "pleinement aux autorités compétentes pour établir et qualifier les faits ainsi que les suites à donner". Dans un communiqué, la ville de Bayonne réaffirmait "sa volonté et son engagement en faveur de fêtes apaisées et respectueuses de toutes et tous".

L'homme a été mis en examen pour tentative d'homicide. Il va être présenté devant le juge de la liberté et de la détention. Le parquet a requis son placement en détention provisoire. (…)

France 3 Régions

(Merci à Mérovée.)

12/07/2024

actu.fr